

# **Analyse du marché du travail et pistes pour un meilleur accès à l'emploi des femmes issues de l'immigration en Région bruxelloise**

---

Manuel Cornil – 12/2024

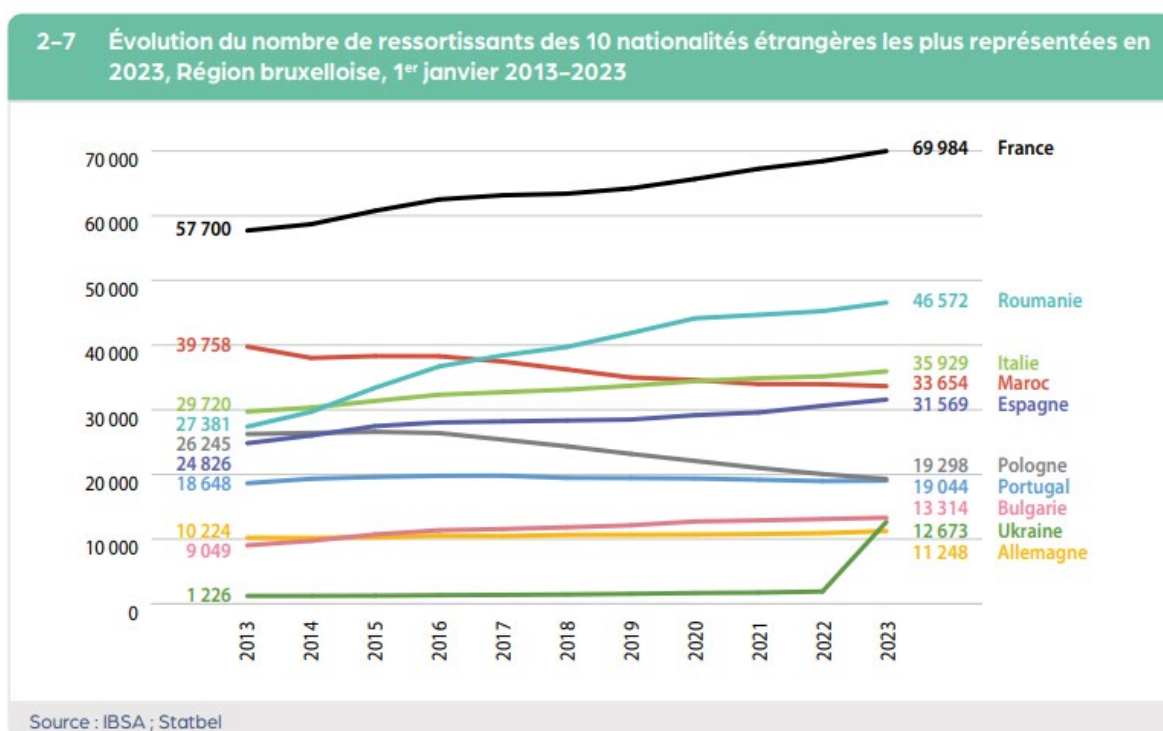
## Introduction

La présente analyse vise à identifier les enjeux spécifiques liés aux femmes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi bruxellois. Deux études récentes nous permettent de mieux appréhender le contexte général du marché du travail. Les enjeux liés spécifiquement aux femmes d'origine étrangère nées hors de l'Union Européenne seront examinés. Des recommandations politiques visant une amélioration des conditions sociales et économiques de ces populations seront proposées en conclusion.

### 1. Contexte démographique général<sup>1</sup>

La population en Région bruxelloise est en augmentation constante ces dernières années (1.241.175 personnes résidaient dans la Région au 1er janvier 2023). À cette tendance lourde, il convient d'ajouter des catégories de personnes non officiellement comptabilisées comme les candidats réfugiés, le personnel diplomatique, les étudiant.es non domicilié.es dans la Région ou encore les étranger.es en séjour irrégulier (une estimation basse de cette dernière catégorie fait état de plus ou moins 50.000 personnes).

La proportion de Bruxellois de nationalité étrangère est élevée (37% de la population contre 11% en Flandre et en Wallonie), dont 2/3 sont ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne (UE). Parmi ces populations de nationalité étrangère, ce sont les Français, puis les Roumains, les Italiens et ensuite les Marocains qui sont les plus nombreux. Les ressortissants marocains ont davantage tendance à acquérir la nationalité belge que d'autres ressortissants étrangers, dont notamment ceux de l'Union Européenne.



77% des bruxellois ont des origines étrangères. « Avoir des origines étrangères » renvoie ici au fait de posséder une nationalité étrangère, d'être né avec une autre nationalité ou encore, d'avoir au moins un parent né avec une nationalité étrangère. On ne remonte dès lors ici qu'à une génération.

<sup>1</sup> Vivalis-Brussels, Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, 2023. *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté et des inégalités sociales et de santé.*

La population bruxelloise est relativement jeune (au 1er janvier 2022, l'âge moyen était de 37,8 ans contre 43,1 ans en Flandre et 41,8 ans en Wallonie), tout en montrant de fortes disparités entre les communes (l'âge moyen est le plus bas à Molenbeek Saint-Jean et le plus élevé à Watermael-Boitsfort).

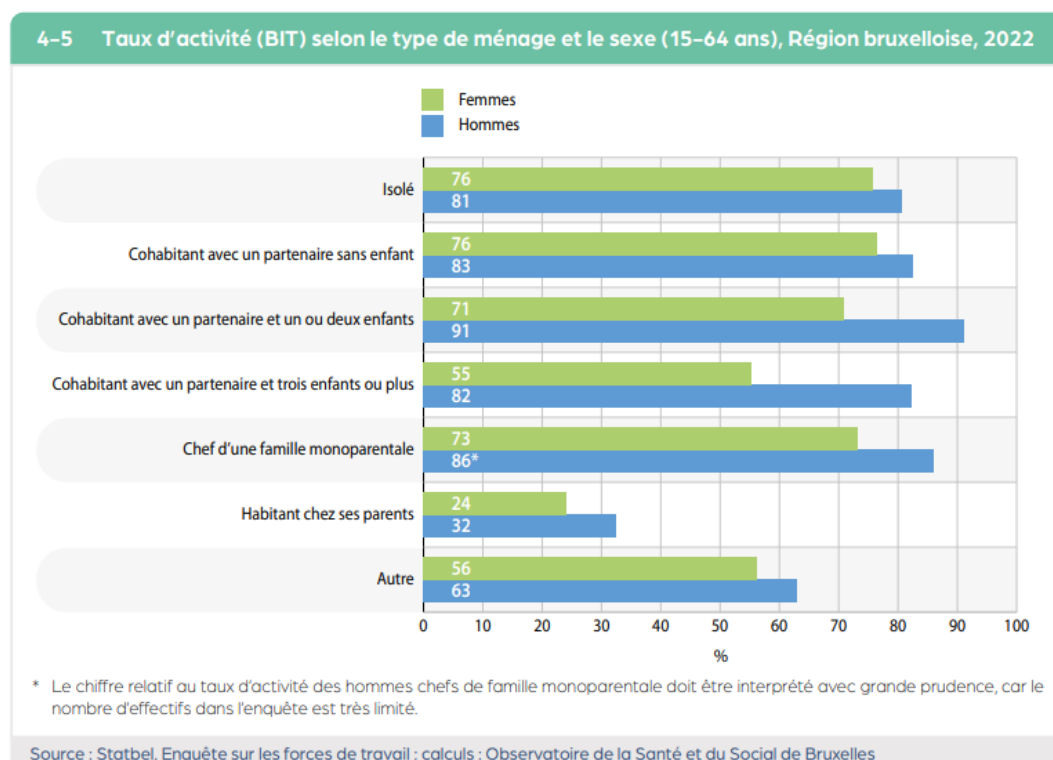
En ce qui concerne la structure des ménages bruxellois, 47% de ces derniers sont des personnes isolées, 23% sont des couples avec enfants et 12% sont des familles monoparentales.

## 2. Le marché du travail bruxellois<sup>2</sup>

D'une manière générale, le taux d'emploi est bas en Région bruxelloise par rapport à la Flandre. 60% des personnes y disposent d'un emploi dans la population en âge de travailler (15-64 ans). En Flandre, ce pourcentage est de 71%. En Wallonie, il est identique à Bruxelles, soit 60%. Par ailleurs, le taux de chômage est plus élevé à Bruxelles (12% contre 3% en Flandre et 8% en Wallonie).

Parmi la population bruxelloise, le taux d'activité des femmes, (les femmes dites « actives », avec ou sans emploi) est plus bas que celui des hommes (62% contre 73% en 2022). Et seules 55% des femmes sont effectivement à l'emploi à Bruxelles, contre 64% des hommes.

Les femmes sont 3 fois plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes. Elles arrêtent également davantage de travailler quand elles ont un enfant. Les femmes avec trois enfants ont un taux d'activité extrêmement faible : seule la moitié d'entre elles sont actives sur le marché du travail.



En examinant les données du Baromètre social, **on constate non seulement des inégalités entre les hommes et les femmes quant à l'accès au marché du travail bruxellois, mais aussi des inégalités fondées sur l'âge, le niveau de diplôme ou la nationalité.**

<sup>2</sup> Vivalis-Brussels, Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, 2023. *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté et des inégalités sociales et de santé.*

La catégorie des jeunes de 15-24 ans est confrontée à un taux de chômage élevé (32%). Le niveau de diplôme est un facteur important de production des inégalités. La probabilité d'obtenir un emploi croît avec le niveau de qualification. En 2022 à Bruxelles, 24% des travailleuses et travailleurs actifs n'ayant qu'un diplôme de l'enseignement secondaire sont au chômage, contre 6% pour les actifs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Enfin, les personnes faiblement scolarisées ont des trajectoires professionnelles comprenant des emplois de plus courte durée, avec des périodes de chômage plus importantes et ont davantage d'emplois avec des horaires irréguliers.

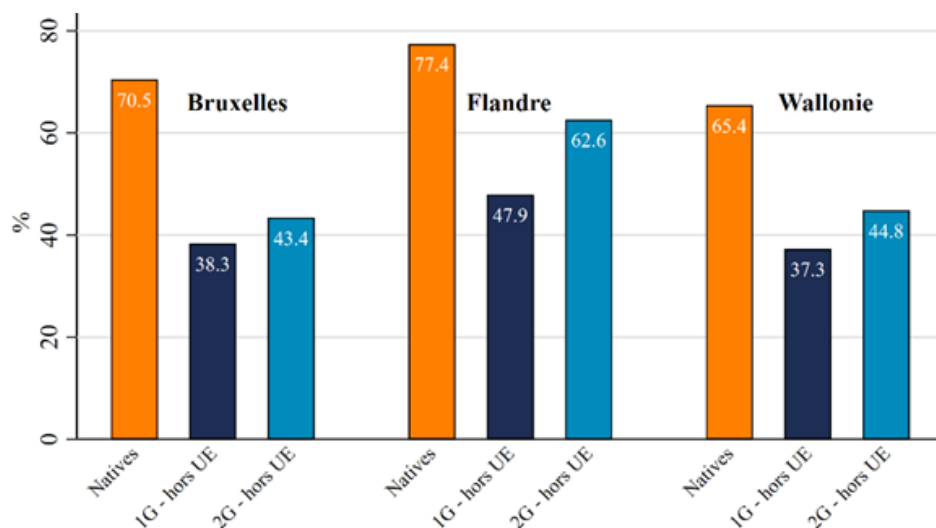
### 3. L'accès des femmes issues de l'immigration au marché de travail en Région bruxelloise<sup>3</sup>

En se basant sur l'étude réalisée par l'ULB, la VUB et l'Université de Mons, on peut constater que « les personnes issues de l'immigration continuent à faire face à des obstacles trop importants sur le marché de travail, principalement en raison de facteurs économiques, sociaux et culturels ». [...] « les obstacles incluent la discrimination, la maîtrise de la langue, la reconnaissance des diplômes, l'expérience de travail et des obstacles sociaux et culturels ».

En ce qui concerne les femmes sur le marché du travail, la typologie proposée par l'étude se subdivise entre les femmes nées en Belgique (natives), les femmes immigrées originaires de l'UE et les femmes immigrées originaires d'un pays non-membre de l'UE (ces deux dernières catégories se divisant entre femmes immigrées de la première génération (nées hors de la Belgique, 1G) et celles de la seconde génération (au moins un des parents né hors de la Belgique, 2G).

Suivant cette typologie, le taux d'emploi des femmes de 20 à 64 ans issues de l'immigration hors UE et de deuxième génération est le plus faible à Bruxelles (43,4 %) qu'en Wallonie (44,8 %) et surtout en Flandre (62,6%).

#### Taux d'emploi des femmes de 20 à 64 ans par origine et génération en 2021



Source : K, Pineda-Hernandez. F, Ryex. M, Volral. B, Binst. F, Bircan. D, Purkayastba, 2023. *Les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique. Une analyse selon le genre.* ULB, UMONS, VUB, Fondation Roi Baudoin.

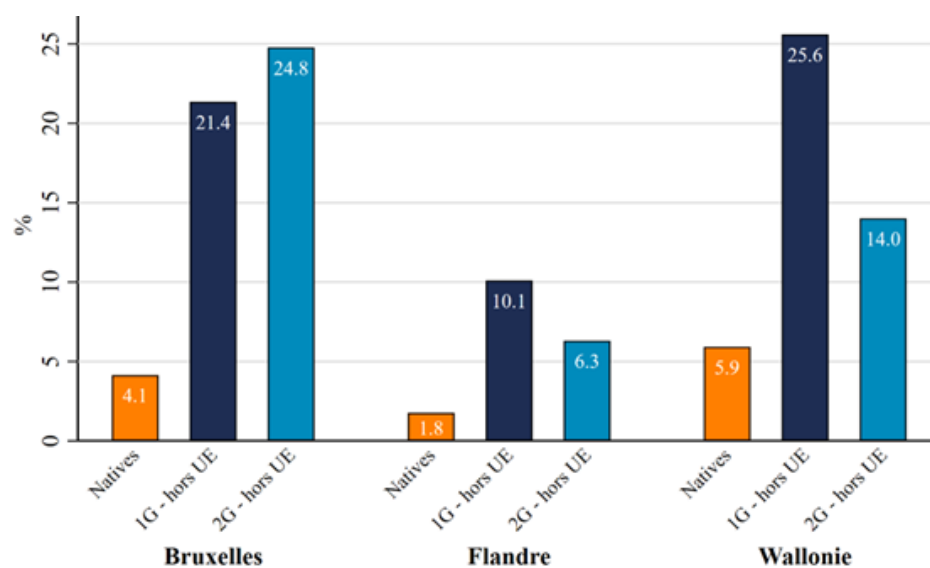
<sup>3</sup> K, Pineda-Hernandez. F, Ryex. M, Volral. B, Binst. F, Bircan. D, Purkayastba, 2023. *Les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique. Une analyse selon le genre.* ULB, UMONS, VUB, Fondation Roi Baudoin.

Le taux d'emploi des personnes issues de l'immigration non UE est considérablement plus bas que celui des personnes nées en Belgique ou dans un autre pays de l'UE, même si le taux d'emploi augmente significativement entre la première et la seconde génération.

Si l'on prend en compte le critère du genre, les différences sont encore plus marquées chez les femmes que chez les hommes, même si, chez les femmes aussi, le taux d'emploi augmente considérablement entre la première et la seconde génération.

Plus encore, le taux de chômage des femmes par origine et génération en 2021 connaît des différences marquées entre natives, 1G hors UE et 2G hors UE. A Bruxelles, ce taux est respectivement de 4,1%, 21,4% et 24,8%.

### Taux de chômage des femmes de 20 à 64 ans par origine et génération en 2021



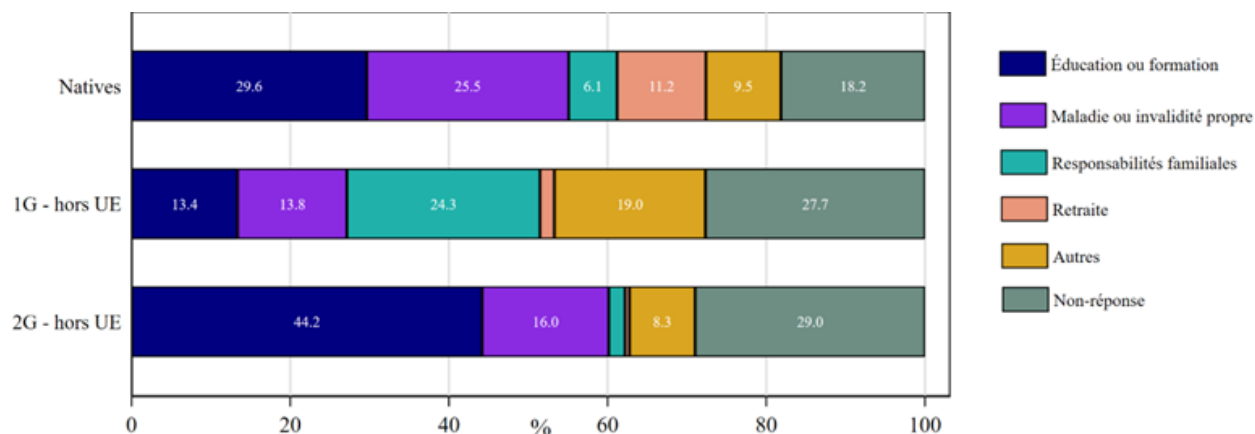
Source : K, Pineda-Hernandez. F, Ryex. M, Volral. B, Binst. F, Bircan. D, Purkayastba, 2023. *Les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique. Une analyse selon le genre.* ULB, UMONS, VUB, Fondation Roi Baudoin.

Les données recueillies mettent en avant le niveau d'éducation comme une des raisons de l'inactivité professionnelle des femmes issues de l'immigration en Région bruxelloise.

Le niveau d'éducation est particulièrement significatif pour les femmes issues de l'immigration hors UE et les femmes de la seconde génération. En revanche, les raisons rattachées aux responsabilités familiales (notamment l'éducation des enfants) diminuent considérablement entre la première et la seconde génération d'immigrées.

## Femmes bruxelloises de 20 à 64 ans

### Raisons de ne pas vouloir travailler par origine et génération en 2021



Source : K, Pineda-Hernandez. F, Ryex. M, Volral. B, Binst. F, Bircan. D, Purkayastba, 2023. *Les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique. Une analyse selon le genre.* ULB, UMONS, VUB, Fondation Roi Baudoin.

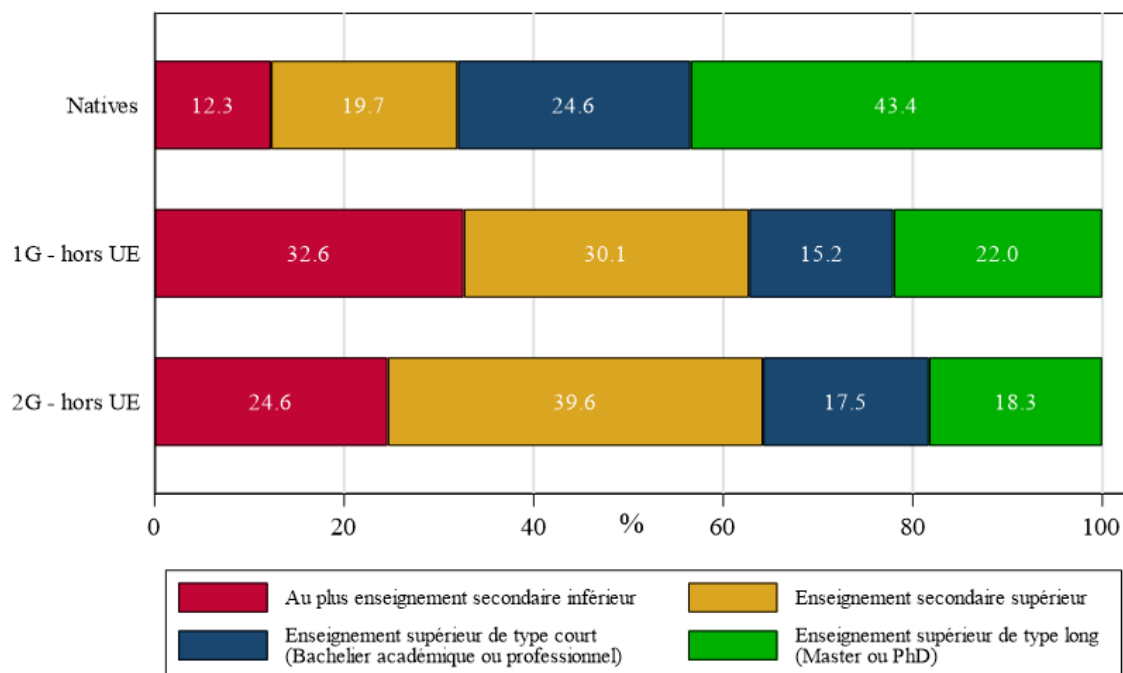
#### 4. Les caractéristiques des femmes issues de l'immigration sur le marché du travail<sup>4</sup> en Région bruxelloise

Si on a pu constater d'importantes variations entre les taux d'emploi, le taux de chômage et les raisons de ne pas travailler, à la fois en fonction des critères de genre, de l'origine et entre les trois régions du pays, l'étude universitaire attire également l'attention sur les points suivants :

- Le taux d'absentéisme au travail est plus élevé chez les femmes (congé parental et prise en charge des enfants) que chez les hommes et ce, quelque soit l'origine des femmes.
- Les femmes issues de l'immigration perçoivent plus souvent des prestations sociales (allocations de chômage, RIS, AMI) que les hommes issus de la seconde génération hors UE, même s'il existe de grandes disparités entre les femmes de la première et de la seconde génération.
- Les femmes issues de l'immigration ont plus souvent un contrat de travail de courte durée et à temps partiel, notamment pour les femmes issues de l'immigration peu scolarisées. L'étude met également en exergue le fait que « *les femmes avec un haut niveau d'éducation de la deuxième génération d'origine non-UE travaillent moins fréquemment à temps partiel que les femmes avec un haut taux d'éducation d'origine belge* ».
- Le niveau d'éducation est en général plus bas pour les personnes d'origine étrangère que pour les personnes nées en Belgique, même si cet écart diminue pour les femmes de la seconde génération.

<sup>4</sup> K, Pineda-Hernandez. F, Ryex. M, Volral. B, Binst. F, Bircan. D, Purkayastba, 2023. *Les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique. Une analyse selon le genre.* ULB, UMONS, VUB, Fondation Roi Baudoin.

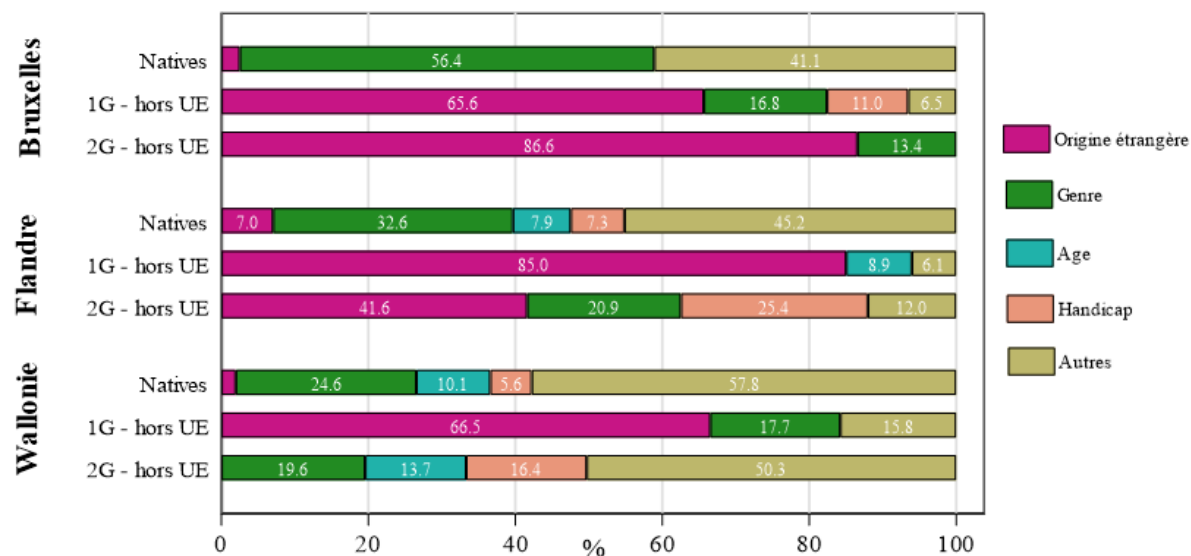
## Niveau d'études des femmes bruxelloises de 20 à 64 ans par origine et génération en 2021



Source : K, Pineda-Hernandez. F, Ryex. M, Volral. B, Binst. F, Bircan. D, Purkayastba, 2023. *Les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique. Une analyse selon le genre.* ULB, UMONS, VUB, Fondation Roi Baudouin.

- En ce qui concerne la connaissance d'une des langues nationales, des différences se manifestent entre les trois régions du pays. Ainsi, à Bruxelles, 70% à 75% des personnes interrogées dans l'enquête déclarent avoir un niveau moyen de Français (contre 50% en Flandre qui expriment avoir une connaissance moyenne du Néerlandais).
- A propos de la prégnance des discriminations, il est significatif de noter que la discrimination fondée sur l'origine (et moins sur le genre, l'âge ou le handicap) reste extrêmement élevée en Région bruxelloise pour les femmes issues de la seconde génération (86,6% contre 65,6% pour les femmes issues de l'immigration hors UE de la première génération).

## Type de discrimination des femmes de 20 à 64 ans par origine et génération en 2021



Source : K, Pineda-Hernandez. F, Ryex. M, Volral. B, Binst. F, Bircan. D, Purkayastba, 2023. *Les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique. Une analyse selon le genre.* ULB, UMONS, VUB, Fondation Roi Baudouin.

## Conclusions et recommandations

L'étude menée par les trois universités sur les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique « *confirme la complexité de la participation et des expériences des personnes issues de l'immigration sur le marché du travail belge* ». Malgré des avancées positives, comme l'augmentation des niveaux de formation et d'éducation au profit de la seconde génération, il persiste des obstacles très importants, en particulier en Région bruxelloise : la prégnance des discriminations à l'embauche, le faible niveau d'éducation, la connaissance des langues nationales ou l'expérience de travail.

L'étude démontre bien la situation spécifique et défavorisée des femmes issues de l'immigration au regard de celle des hommes avec ou sans antécédents migratoires et vis-à-vis de celle des femmes natives de Belgique. Les contrats temporaires, la surqualification par rapport aux fonctions réellement exercées ou encore le poids des raisons familiales sont des facteurs qui défavorisent les femmes issues de l'immigration sur le marché de travail et plus singulièrement en Région de Bruxelles-Capitale.

Ajoutons à ces constats plusieurs obstacles de taille. Les possibilités d'inscription des enfants à la crèche, à la garderie de l'école (payante), aux activités extra-scolaires accessibles et de qualité ou encore, l'accès à des solutions de mobilité pour que les enfants puissent se rendre à ces activités sont de véritables freins à l'emploi pour les femmes ayant des enfants.

Les responsabilités familiales retombent davantage sur les femmes lorsqu'il faut assumer le rôle de proche aidant. S'occuper de membres de la famille, porteurs de handicap, de malades ou encore des aînés incombe le plus souvent aux femmes. L'accès à des dispositifs de soutien ou à des institutions spécialisées, qui allègent cette charge le plus souvent assignée aux femmes, serait sans doute synonyme d'avancées significatives dans leur accès à l'emploi. Les femmes d'origine étrangère, moins diplômées, plus souvent précarisées, seront bien entendu encore mieux soutenues par ces politiques sociales, qui seront le meilleur rempart contre les discriminations.

Parmi les recommandations et les politiques à mettre en œuvre en la matière, il semble aussi particulièrement important de s'attaquer à l'écart salarial entre femmes et hommes. Tant que les femmes gagneront moins que les hommes, il restera financièrement plus avantageux qu'elles quittent leur emploi ou qu'elles travaillent à temps partiel, pour s'occuper des enfants, de proches ou simplement du ménage, et non leur compagnon ou mari qui aura plus souvent un meilleur revenu.

Par ailleurs, il faut renforcer l'offre d'accueil de la petite enfance, l'offre d'activités extra-scolaires de qualité et accessibles au sein des établissements scolaires, et l'offre d'accueil et de soutien pour les personnes porteuses d'un handicap.

Dans le même temps, il faut octroyer davantage de moyens aux initiatives volontaristes dans les domaines de l'éducation et de la formation, la maîtrise d'une langue nationale ou encore la formation professionnelle continue.

Il est indispensable de poursuivre et d'amplifier toutes les actions de lutte contre les discriminations à l'embauche. Ainsi, les tests vérifiant s'il existe ou non des discriminations à l'embauche devraient pouvoir être réalisés en région bruxelloise sans aucune sorte de condition préalable à ces vérifications, tous secteurs confondus, à tout moment. Il s'agit, ni plus ni moins, de l'application de la législation, comme lorsque la police décide d'installer des dispositifs mobiles pour flasher toute personne qui ne respecte pas un feu rouge, contrôle qui n'est pas sujet à des conditions préalables.



Une réduction progressive du temps de travail considéré comme temps plein, en commençant par les métiers les plus pénibles, pour améliorer le bien-être des travailleuses et des travailleurs et prévenir les burnouts serait également une mesure utile.

La reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise à l'étranger pourrait également constituer une avancée significative.

Garantir des pratiques plus égalitaristes dans les différents secteurs de l'emploi bruxellois passera inévitablement par un partenariat étroit entre les pouvoirs publics et les interlocuteurs sociaux.

A l'ensemble de ces mesures il est nécessaire d'ajouter des mesures spécifiques aux femmes sans papiers qui, à défaut de régularisation, ne peuvent accéder à leurs droits fondamentaux.

Par sa composante démographique et étant donné sa situation spécifique en ce qui concerne le nombre et la diversité des origines des Bruxellois et des Bruxelloises, la Région est plus particulièrement concernée par les choix politiques posés sur ces questions. L'enjeu est de taille : garantir aux femmes, et en particulier aux femmes issues de l'immigration, les moyens réels de leur émancipation.

---

## Références

- K, Pineda-Hernandez. F, Ryex. M, Volral. B, Binst. F, Bircan. D, Purkayastba, 2023. *Les personnes issues de l'immigration sur le marché du travail en Belgique. Une analyse selon le genre*. ULB, UMONS, VUB, Fondation Roi Baudoin.
- Vivalis-Brussels, Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, 2023. *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté et des inégalités sociales et de santé*.

---

Fiche d'actualité réalisée avec le soutien de

